

# L'agriculture en Province Nord

nouvelle - calédonie



Province Nord

**Les premiers résultats du RGA 2002 confirment le caractère hétérogène de l'agriculture en Province Nord : de fortes disparités régionales persistent. Les exploitations agricoles de grande taille ont augmenté, les petites ou moyenne ont diminué. Globalement, les exploitations utilisent de plus grandes surfaces et sont mieux équipées. Parallèlement au recensement, la DAVAR estime qu'entre 1991 et 2002, le chiffre d'affaires moyen de la production agricole finale\* a plus que doublé, dénotant une "professionnalisation" des exploitations agricoles de la Province Nord.**

## DÉFINITIONS

**L'exploitation agricole** est définie, au sens statistique, comme une unité économique répondant simultanément à trois critères :

- elle génère au moins un produit agricole ou utilise des surfaces agricoles ;
- elle atteint ou dépasse une certaine dimension (en superficie, en nombre d'animaux ou en quantité de production) ;

- elle est soumise à une gestion courante et indépendante, assurée par un chef d'exploitation qui prend les décisions quotidiennes.

Le seuil en deçà duquel on ne parle plus d'exploitation agricole est fixé à 350 points, attribués selon un barème utilisé pour le registre de l'agriculture.

**La superficie agricole utilisée (SAU)** comprend les terres labourables, les fleurs et plantes ornementales, les cultures permanentes, les jachères ainsi que les jardins et vergers familiaux, les potagers et les cultures mixtes.

**Le pâturage peu productif** est composé des parcours, des savanes à niaoulis et des forêts, utilisés comme pâture pour le bétail.

**La superficie agricole entretenue** correspond à la surface cultivée ou au moins entretenue. Elle est calculée en retranchant de la SAU, les pâturages peu productifs, les jachères et les cocoteraies naturelles.

En Province Nord, le nombre d'exploitations agricoles a diminué de 47,4% depuis 1991, passant de 4 274 à 2 230, tandis que la **superficie agricole utilisée (SAU)** s'est accrue de 22,6%, s'élevant aujourd'hui à 121 647 ha. Ainsi, la SAU moyenne par exploitation s'établit à 54,6 ha au lieu de 23,2 ha en 1991.

Cette forte augmentation de la SAU est presque exclusivement

due aux **pâturages peu productifs**, qui ont plus que doublé, occupant aujourd'hui 54% de la SAU.

La Province Nord peut être divisée en trois régions agricoles ayant chacune des profils bien spécifiques :

- la région **Est**, de Hienghène à Canala, possède le plus grand nombre d'exploitations, mais de dimension modeste (12,6 ha de SAU moyenne) ;
- la région **extrême Nord**, Belep, Kaala-Gomen, Koumac, Ouégoa, Pouébo, Poum, regroupe moins d'exploitations, mais

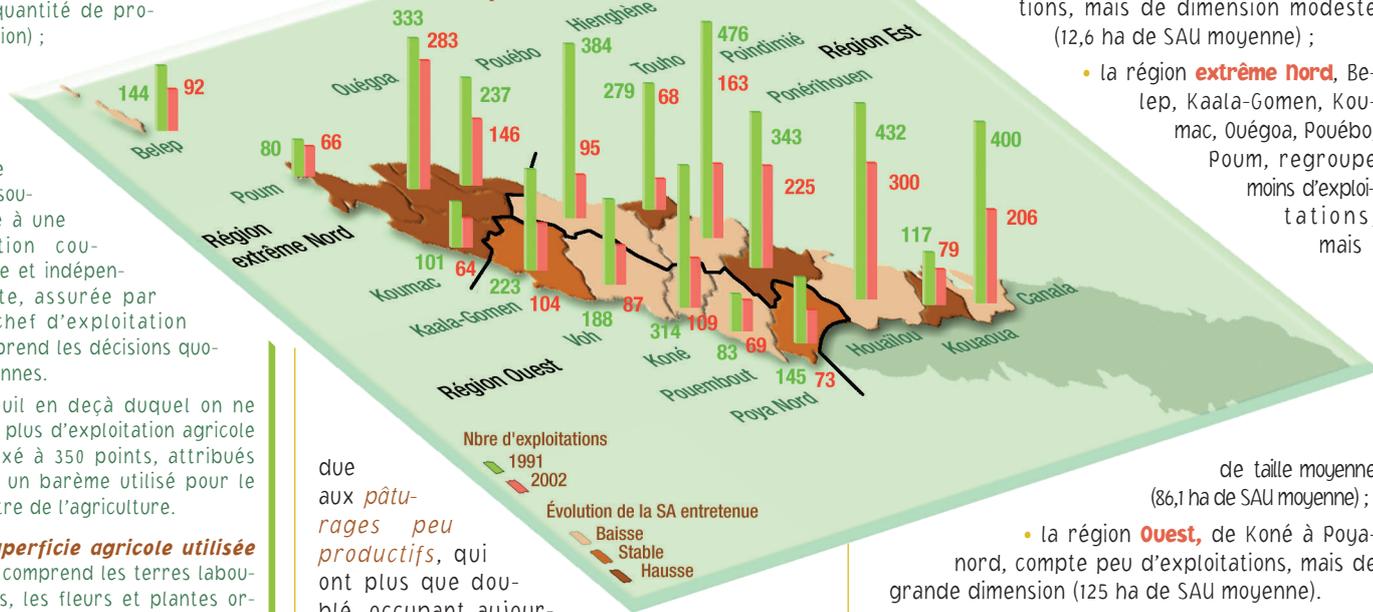
de taille moyenne (86,1 ha de SAU moyenne) ;

- la région **Ouest**, de Koné à Poya-nord, compte peu d'exploitations, mais de grande dimension (125 ha de SAU moyenne).

La diminution du nombre d'exploitations a affecté principalement les unités de petite taille (2/3 des disparitions). Ces exploitations, dont la superficie est inférieure à 5 ha, représentent aujourd'hui 72,8% des effectifs mais occupent 1,3% de la SAU.

À l'inverse, les exploitations de grande taille (50 ha et plus), ont vu leur effectif s'accroître (414 au lieu de 347). En 2002, elles constituent 45,6% de la SAU pour seulement 18,6% des effectifs.

Évolution de la superficie agricole entretenue et du nombre d'exploitations en Province Nord de 1991 à 2002



due aux **pâturages peu productifs**, qui ont plus que doublé, occupant aujourd'hui 54% de la SAU.

Or, ces surfaces, ainsi que les jachères et les cocoteraies naturelles ne font pas partie des terres réellement mises en valeur. La **superficie agricole entretenue**, dont l'analyse est ici plus pertinente, enregistre une diminution de 14%. Celle-ci affecte principalement le sud de la Province (sauf Kouaoua), les communes de l'extrême Nord étant au contraire en augmentation, en particulier Ouégoa.

Toutefois, conjuguée à la baisse du nombre d'ex-

Évolution des exploitations et de leurs superficies

	1991			2002		
	Nbre expl.	SAU (ha)	SAU moyen.(ha)	Nbre expl.	SAU (ha)	SAU moyen.(ha)
Moins de 5 ha	3 000	2 391	0,8	1 624	1 634	1,0
De 5 à 50 ha	432	10 063	10,8	192	3 708	19,3
Plus de 50 ha	347	86 779	250,1	414	116 305	280,9
<b>Total</b>	<b>4 274</b>	<b>99 233</b>	<b>23,2</b>	<b>2 230</b>	<b>121 647</b>	<b>54,6</b>

\* Source : Mémento agricole 2002 - DAVAR

## DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES DIVERSIFIÉES

### DÉFINITIONS

**La superficie toujours en herbe (STH)** regroupe l'ensemble des pâturages :

- les pâturages améliorés,
- les prairies naturelles entretenues,
- les pâturages peu productifs.

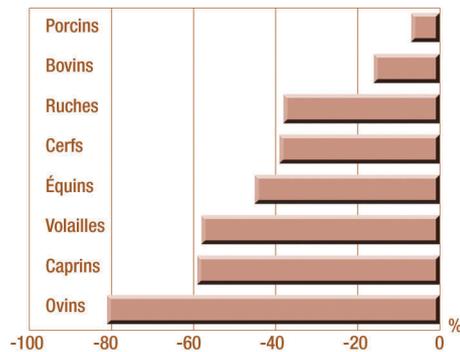
**L'Unité de Gros Bovin (UGB)** est utilisée pour calculer la charge de bovins à l'hectare selon le barème suivant : un mâle de 2 ans et plus = 1 UGB, une femelle de 2 ans et plus = 0,8 UGB, un bovin de 1 à 2 ans = 0,6 UGB, un bovin de moins de 1 an = 0,25 UGB.

**Le verger** a une dimension d'au moins 50 ares, chaque espèce est représentée par au moins 40 arbres et sa densité est d'au moins 100 arbres/ha.

### Davantage de pâturages pour un cheptel bovin réduit

Les agriculteurs de la Province Nord consacrent 97,7% de leur SAU à l'élevage. Depuis 1991, les **surfaces toujours en herbe (STH)** ont augmenté de 26%, tandis que le cheptel bovin a diminué de 16%. En conséquence, l'élevage bovin devient plus extensif avec 0,28 **unité de gros bovin (UGB)** à l'hectare contre 0,44 en 1991. Cet élevage, exclusivement destiné à la production de viande, est pratiqué par 26,2% des exploitants.

### Évolution des effectifs des cheptels entre 1991 et 2002



Tous les autres cheptels, sauf les lapins dont le nombre reste très réduit, ont également vu leurs effectifs diminuer (ovins -81%, caprins -60%, volailles -54%) ; 56,4% des exploitations ne pratiquent aucun élevage.

C'est dans la région Ouest de la Province que sont localisés les plus gros effectifs moyens par élevage, sauf pour les cerfs dont l'essentiel du cheptel

est concentré à Kaala-Gomen.

### Forte progression des céréales dans l'Ouest et l'extrême Nord

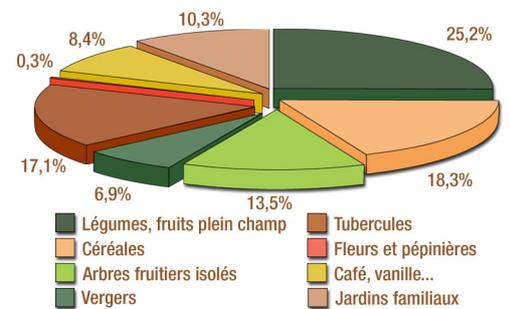
La Province Nord développe une grande diversité de cultures, avec toutefois, des spécialisations en fonction des régions.

Parmi les principales cultures de la Province Nord, ce sont les céréales qui ont pris le plus d'ampleur avec un triplement des surfaces. Ces cultures sont localisées à 59% dans la région Ouest et à 41% dans l'extrême Nord.

### Les trois-quarts des tubercules sur la côte Est

Les surfaces occupées par les tubercules tropicaux ont augmenté de 10,3% depuis 1991. Elles se localisent à 74,5% dans la région Est où elles constituent la principale culture.

### Répartition des productions végétales en 2002 (hors pâturages, fourrages et jachères)



### Fréquence et taille moyenne des élevages par région agricole

	Exploitations ayant un élevage (%)				Effectif moyen par élevage (nbre têtes)			
	Est	Extrême Nord	Ouest	Prov. Nord	Est	Extrême Nord	Ouest	Prov. Nord
Bovins	13,1	35,8	48,8	26,2	55	75	127	85
Porcins	33,3	24,7	18,3	24,8	4	8	16	6
Volailles	37,6	32,5	30,5	34,8	37	40	48	40
Caprins	1,1	2,3	2,7	1,7	14	44	75	43
Équidés	16,7	35,8	47,3	27,8	5	6	4	6
Cervidés	0,8	0,4	2,4	1,1	24	324	14	110

### DÉFINITIONS

**La superficie totale** de l'exploitation agricole est composée de la SAU, des friches non productives, des sols et bâtiments, des cours, des surfaces reboisées, des forêts naturelles, des bassins d'aquaculture d'eau douce, et des territoires non utilisables.

**Le mode de faire-valoir** est le type de relations existant entre le propriétaire foncier et l'exploitant qui assure la mise en valeur des terres. Lorsque le propriétaire exploite lui-même ses terres, on parle de faire-valoir direct. Lorsque les terres sont exploitées par une personne autre que le propriétaire foncier, on parle de faire-valoir indirect : le seul mode de faire-valoir indirect aujourd'hui pratiqué en Nouvelle-Calédonie est le fermage (l'exploitant loue les terres, l'intégralité de sa production lui revenant).

## LES SUPERFICIES DES STATUTS FONCIERS S'ÉQUILIBRENT

### Terres coutumières et privées en proportion égale

Alors que sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, les terres de droit privé couvrent les 2/3 de la **superficie totale** des exploitations, en Province Nord, terres coutumières et privées occupent la même surface (environ 58 000 ha chacune).

La part des terres domaniales n'est pas négligeable avec plus de 20 000 ha, soit 15% de la superficie totale.

En nombre, les exploitations situées exclusivement sur des terres coutumières sont les plus répandues (plus de trois sur quatre), mais sont de petite

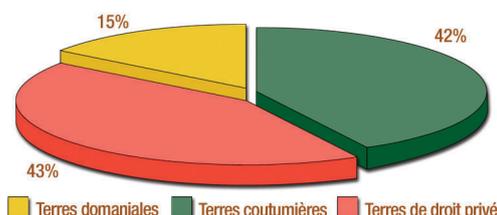
taille (28 ha en moyenne).

### Plus de 20 000 hectares en location

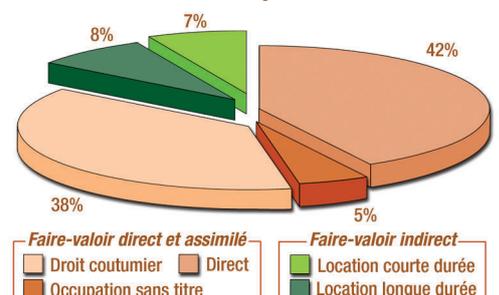
En Province Nord aussi, le **mode de faire-valoir** direct et assimilé prédomine : 93% des exploitants sont propriétaires de l'intégralité de leurs terres.

Le fermage, principalement répandu dans la région extrême Nord, occupe 15% de la superficie totale.

### Répartition des statuts fonciers sur la surface totale des exploitants en 2002



### Répartition des modes de faire-valoir sur la surface totale des exploitations en 2002



## UNE RÉDUCTION NOTABLE DES EFFECTIFS

### Plus de la moitié de la population agricole familiale a disparu ...

Avec 8 421 personnes, la *population agricole familiale* représente 18,4% de la population totale en Province Nord (51% en 1991). Son effectif a diminué plus fortement (-56,6%) que le nombre d'exploitations (-47,9%).

Le nombre moyen de personnes par exploitation passe ainsi de 4,4 en 1991 à 3,8 en 2002. L'âge moyen de cette population est de 32 ans en Province Nord (27 ans en 1991), comme sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

### ... mais le temps de travail moyen reste stable

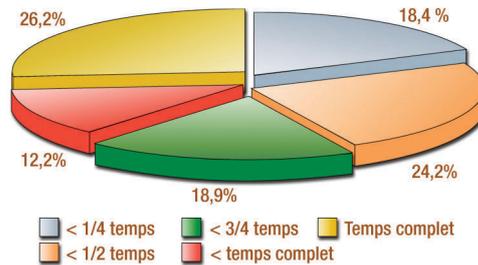
Si les *actifs familiaux* sont en baisse (5 284 personnes au lieu de 11 100 en 1991), ils sont aujourd'hui proportionnellement plus nombreux : 62,7% de la population agricole familiale au lieu de 58,5%. Leur temps de travail effectué sur l'exploitation est en très légère hausse, le nombre d'*unités de travail annuel (UTA)* familiales par exploitation passant de 0,44 à 0,47.

En 2002, 38,8% des actifs familiaux disposent d'un revenu agricole, l'activité agricole intervenant en moyenne à hauteur de 56% de leur revenu global. 715 personnes ont déclaré avoir un revenu exclusivement issu de l'activité agricole.

Près de trois chefs d'exploitation sur cinq ont une autre activité, l'agriculture demeurant

la profession principale pour un cinquième d'entre eux. Un quart des chefs travaille à temps complet sur l'exploitation.

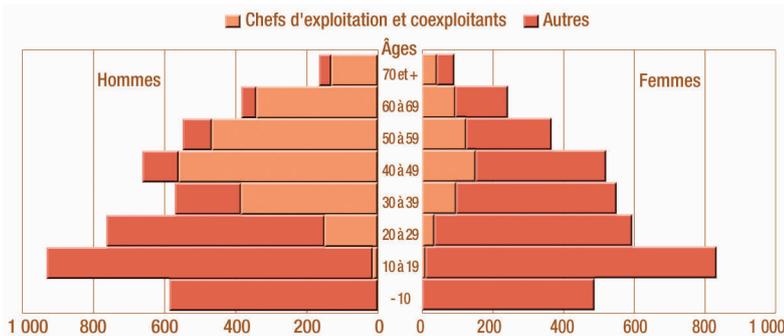
Activité agricole du chef d'exploitation en 2002



### Davantage de salariés non familiaux

L'activité agricole non familiale a également évolué : le nombre d'exploitations employant au moins un *salarié permanent* (à temps plein ou à temps partiel) a augmenté (243 salariés sur 104 exploitations au lieu de 165 salariés sur 64 exploitations en 1991). Toutefois, le temps de travail salarié moyen par exploitation a diminué, passant de 1,9 à 1,5 UTA.

Pyramide des âges de la population agricole familiale en 2002



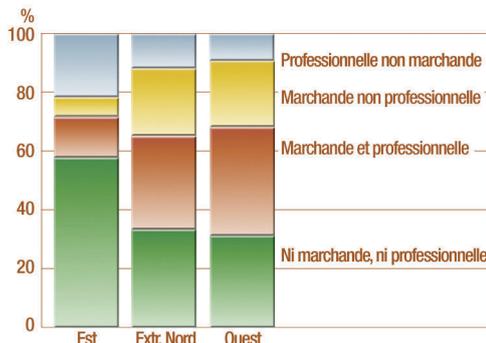
## DES DISPARITÉS RÉGIONALES

### Une région Ouest plus professionnelle

Sur les 2 230 exploitations agricoles de la Province, 888 ont atteint une dimension économique dite *professionnelle*, soit 40%. Ces exploitations sont proportionnellement plus nombreuses dans la région Ouest que sur le reste de la Province.

La différence est plus marquée en ce qui concerne le caractère marchand de l'exploitation. Les exploitations dites *marchandes* représentent 1/5 des exploitations dans la région Est, alors qu'elles représentent plus de la moitié ailleurs.

Répartition des exploitations par région agricole en 2002

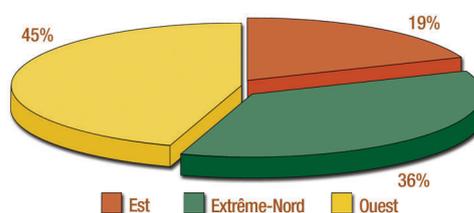


### Un équipement plus important mais inégalement réparti

Le parc d'engins tracteurs en Province Nord compte 527 machines au total, dont 81 engins à chenille (un peu plus du quart du parc de la Nouvelle-Calédonie). Cet effectif représente 1 engin tracteur pour 4 exploitations, contre 1 pour 8 en 1991.

Les engins sont inégalement répartis en fonction des régions : 45% du parc provincial se situe dans les communes de la région Ouest avec 1 engin tracteur pour 1,4 exploitations, les communes de l'extrême Nord bénéficient en moyenne d'un engin tracteur pour 4 exploitations, tandis que dans la région Est, le rapport passe à 1 pour 12.

Répartition du parc d'engins tracteurs par région agricole en 2002



### DÉFINITIONS

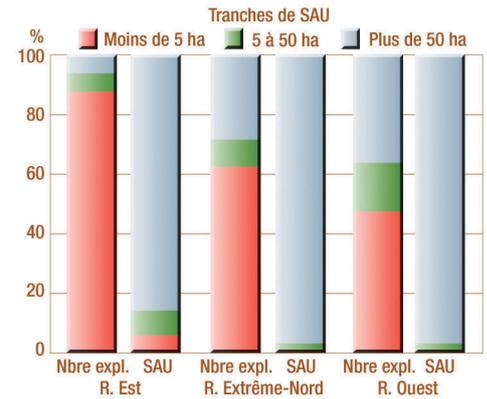
**L'exploitation est dite professionnelle** lorsque sa dimension économique représente au moins 1 000 points (seuil minimal d'appartenance au collège des exploitants au registre de l'agriculture) et lorsque le travail agricole fourni sur l'exploitation est équivalent à celui d'au moins une personne occupée à 3/4 de temps pendant une année (0,75 UTA).

**L'exploitation est dite marchande** lorsque la SAU qui la compose est au moins égale à 1,5 ha et lorsqu'elle commercialise au moins une partie de sa production.

## CHIFFRES CLÉS - RÉGIONS AGRICOLES

	Est	Extr.-N.	Ouest		Est	Extr.-N.	Ouest
<b>Les exploitations agricoles</b>				<b>La population (nbre)</b>			
Nbre d'exploitations agricoles	1 137	755	338	Population agricole familiale	4 313	2 853	1 255
S.A. Utilisée (ha)	14 317	65 010	42 321	<b>Le cheptel (nbre de têtes)</b>			
S.A. Entretien (ha)	7 041	22 274	26 037	Bovins	8 236	20 334	20 873
<b>Les cultures (ha)</b>				<b>Foncier (ha)</b>			
Superficie toujours en herbe (STH)	13 174	63 828	41 684	Terres coutumières	12 564	30 454	14 637
Vergers & arbres fruitiers isolés	220	204	43	Terres de droit privé	7 197	24 441	26 624
dont vergers	90	41	28				
Céréales	0	175	248				
Tubercules tropicaux	244	80	21				
Légumes & fruits plein champ	264	180	132				
dont légumes frais	14	18	57				
Cultures spéciales (café, vanille...)	153	24	11				

## Structure des exploitations et de la SAU selon la région agricole en 2002



## CHIFFRES CLÉS - PART DE LA PROVINCE DANS LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Les exploitations agricoles	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Nombre d'exploitations agricoles	2 230	5 574	40,0
sur terres coutumières exclusivement	1 722	3 870	44,5
sur terres de droit privé exclusivement	341	1 384	24,6
sur terres domaniales exclusivement	29	79	36,7
sur foncier mixte	138	241	57,3
S.A. Utilisée (ha)	121 647	247 878	49,1
S.A. Entretien (ha)	55 357	140 844	34,3
S.A. Utilisée moyenne par exploitation (ha)	55	44	-
S.A. Entretien moyenne par exploitation (ha)	25	25	-
Nbre d'exploitations marchandes	846	1 746	47,1
Nbre d'exploitations non marchandes	1 384	3 778	36,6
Nbre d'exploitations professionnelles	888	2 087	42,5
Nbre d'exploitations non professionnelles	1 342	3 487	38,5

Les cultures (ha)	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Surfaces fourragères	110	756	14,6
Superficie toujours en herbe (STH)	118 647	234 430	49,6
pâturages améliorés	8 453	34 823	24,3
pâturages naturels entretenus	44 486	99 375	44,8
pâturages peu productifs	65 758	105 232	62,5
Vergers et arbres fruitiers isolés	472	1 460	32,3
dont vergers	160	637	25,1
Céréales	423	953	44,4
Tubercules tropicaux	345	785	50,3
Légumes et fruits de plein champ	581	1 875	31,0
dont légumes frais	89	549	16,2
Cultures spéciales (café, vanille...)	193	243	65,9
dont café	153	222	68,9
Cultures florales et pépinières	7	103	6,8
Jardins familiaux et cultures mélangées	238	426	55,9
Jachères et autres terres arables	341	1 602	24,4
Divers	141	195	72,3

La population	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Population totale (estimée au 01/01 92 et 03*)	45 800	214 000	20,9
Population agricole familiale (nbre)	8 421	21 212	34,7
Âge moyen du chef d'exploitation (années)	50	50	-
Actifs familiaux (nbre)	5 284	13 247	34,9
Actifs familiaux (UTA)	2 173	5 247	41,0
Salariés perm. non familiaux (UTA)	154	438	17,0
Entraide et salariés occasionnels (UTA)	56	206	27,2

Foncier (surf. totale des exploitations en ha)	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Terres coutumières	58 165	68 804	84,5
Terres de droit privé	58 262	140 228	30,6
Terres domaniales	20 430	30 513	67,0
Faire-valoir direct et assimilé	115 344	244 528	46,2
Faire-valoir indirect (location)	21 464	40 017	53,6

Le cheptel (nombre de têtes)	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Bovins	44 443	111 308	44,4
Porcins (hors porcelets)	4 254	25 447	16,7
Equins	4 027	7 512	53,6
Cervidés	2 640	14 367	18,4
Caprins	1 646	8 130	20,2
Ovins	164	2 247	7,4
Volailles	30 672	382 838	8,0
Lapins	654	7 741	8,4
Ruches	714	1 471	36,5

Matériel et équipement	Province Nord	Nouvelle-Calédonie	Part %
Tracteurs	446	1 625	27,4
Engins à chenille	81	316	25,6
Install. pour élevages bovins & cervidés	407	2 144	42,2

### Pour en savoir plus

Le recensement général de l'agriculture 2002 est une enquête obligatoire soumise notamment aux dispositions de la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Il a été réalisé entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 20 décembre 2002. 10 560 unités économiques ont été enquêtées.

Le barème de calcul du seuil de 350 points est celui du registre de l'agriculture : 1 ha de pâturage 100 pts, 1 are de maraîchage 20 pts, une vache laitière 100 pts, une truie 100 points, une ruche 20 pts, une poule pondeuse 2 pts, etc..

Les données du RGA 1991 ont été recalculées afin de correspondre aux critères utilisés pour le RGA 2002.

Ce fascicule s'inscrit dans une série de quatre publications analogues présentant une synthèse des premiers résultats pour la Nouvelle-Calédonie et chacune des trois provinces.

#### À paraître

- Un document d'analyse global détaillant tous les aspects de l'évolution de l'agriculture calédonienne, suivi d'annexes reprenant l'ensemble des chiffres ayant constitué la base de cette analyse.
- Un inventaire communal,
- Un document d'analyse relatif à l'agriculture sur les terres coutumières.



Immeuble Gallieni I - 5, rue Gallieni  
2<sup>ème</sup> étage - BP 823 - 98845 Nouméa  
NOUVELLE-CALÉDONIE  
Tél : 27 54 81 - 28 31 56  
Fax : (687) 28 81 48 - e-mail : itsee@itsee.nc

Directeur de la publication : **Gérard Baudchon**  
Rédaction : **DAVAR**  
Informatique : **Pascal Rivoilan**  
Responsable Département Publications  
et conception graphique : **Marie Messing Colmet Daage**



209, rue Auguste Bénébig, Haut-Magenta  
BP 256 - 98845 Nouméa  
NOUVELLE-CALÉDONIE  
Tél : 25 51 00  
Fax : (687) 25 51 29 - e-mail : davar@gouv.nc

Édition  
Septembre  
2003

400 F.CFP  
→ 4,19 EUR